

77

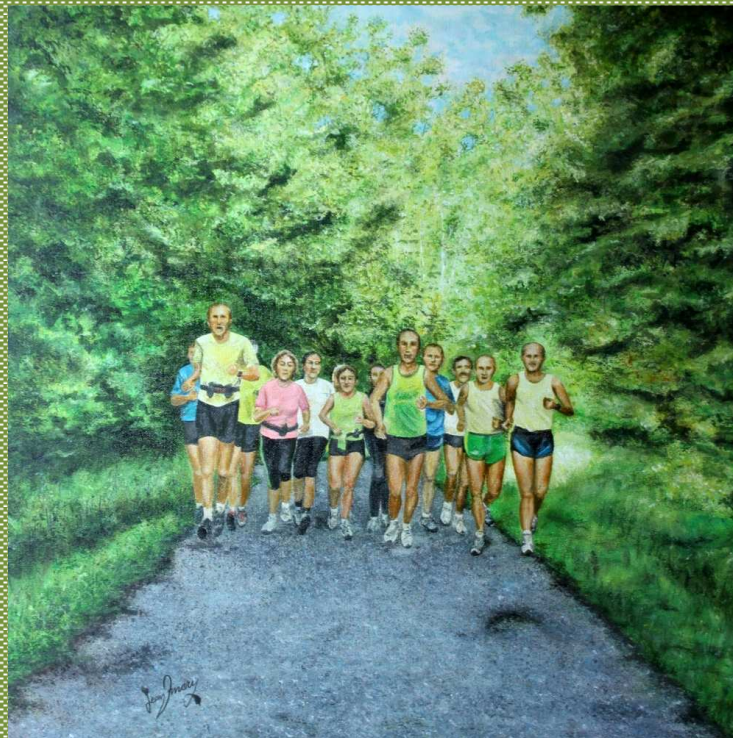


77

Commission des courses hors stade



REGLEMENT CHALLENGE 2013



Site : www.cdchs77.com
e_mail : hors.stade@cdchs77.com



REGLEMENT DU CHALLENGE 2013

TABLE DES MATIERES

1 - COUREURS	2
2 – SAISON	2
3 - GROUPES	2
3.1 - CLASSEMENTS INDIVIDUELS	2
3.1.1 - <i>ATTRIBUTION DE POINTS POUR CLASSEMENTS INDIVIDUELS</i>	2
3.2 - CLASSEMENTS CLUBS SEINE ET MARNAIS	3
3.3 - CLASSEMENTS CLUBS SEINE ET MARNAIS FEMININ	4
3.2 – CONSTITUTION DES GROUPES 2013	5
4 - POINTS DU REGLEMENT	6
4.1 - LICENCE	6
4.2 - EGALITE DE POINTS AU CLASSEMENT INDIVIDUEL	6
4.3 - EGALITE DE POINTS AU CLASSEMENT PAR EQUIPE	6
4.4 - TRICHERIES	6
4.4 - RECLAMATIONS	7
5 - RECOMPENSES	7
6 - PUBLICATIONS DES CLASSEMENTS	7
7 - ANNEXES	8
A1 - ATTRIBUTION DES POINTS EN FONCTION DE LA PLACE PAR CATEGORIE	8
A2 - ATTRIBUTION DES POINTS EN FONCTION DE LA PLACE PAR CATEGORIE POUR UN CHAMPIONNAT.	9
A3 - BAREME FFA FEMMES	10
A4 - BAREME FFA HOMMES	10



REGLEMENT DU CHALLENGE 2013

1 - COUREURS

Ce challenge est réservé :

- Aux **LICENCIÉS FFA** (compétition et loisir option running) des clubs SEINE ET MARNAIS
- Aux **LICENCIÉS PASS-RUNNING SEINE ET MARNAIS** à condition qu'ils fournissent un justificatif de leur licence.
- Aux **LICENCIÉS des fédérations affinitaires** des clubs SEINE ET MARNAIS (UFOLEP, FSGT, UNSS) à condition qu'ils fournissent un justificatif de leur licence et de leur domicile.

2 - SAISON

Le challenge de Seine & Marne de course hors stade est calé sur la saison sportive FFA.

3 - GROUPES

On distingue 3 catégories ; les courses sur route, les courses relais et le demi-fond.

Les courses sur route sont réparties dans 3 groupes ; les groupes A, B et C. Ces 3 groupes sont obtenus en fonction du nombre d'arrivants dans la course du challenge de l'année précédente.

- Groupe A: 401 arrivants et +
- Groupe B : 200 à 399 arrivants
- Groupe C : 1 à 199 arrivants
- Groupe R : Course relais
- Groupe P : Championnats départementaux de demi-fond

En cas de non-organisation d'une ou plusieurs courses retenues pour ce challenge, le classement final se fera sur les courses restantes.

3.1 - CLASSEMENTS INDIVIDUELS

Il est établi 6 classements séparés suivant les différentes catégories d'âge et de sexe:

- FEMMES (toutes catégories - de Cadets à Vétérans)
- HOMMES (toutes catégories - de Cadets à Vétérans)
- SENIORS HOMMES (Cadets, Juniors, Espoirs, Seniors)
- VETERANS 1 HOMMES (Vétérans 1)
- VETERANS 2-3-4 HOMMES (Vétérans 2,3,4)

3.1.1 - ATTRIBUTION DE POINTS POUR CLASSEMENTS INDIVIDUELS

Les points sont attribués en fonction de la place, du groupe (A, B, C, P) et de la performance chronométrique.

Pour les championnats de SEINE ET MARNE de 10KM, 21KM et demi-fond (3000m, 5000m, 10000m) et éventuellement MARATHON si cette course était inscrite au challenge, qui peuvent se trouver dans l'une des 4 catégories A, B, C, P, le nombre de points est augmenté de 20.



REGLEMENT DU CHALLENGE 2013

Même principe si la course est support des championnats d'Ile de France ou de France.

Attribution des points en fonction de la place par catégorie (A, B, C, P) : **annexe 1**

Attribution des points en fonction de la place par catégorie (A, B, C, P) pour un championnat.

Annexe 2.

Attribution des points supplémentaires en fonction de la performance pour les catégories (A, B, C, P) (barème FFA 2010) : **annexe 3 et annexe 4.**

Pour les courses de distance non officielle, une règle de 3 s'applique pour en établir un barème. On se base sur le barème de la distance immédiatement supérieure.

Exemple : pour un 12km on se base sur le barème du 15km. La formule est donc la suivante $(Tps / 15) * 12$.

Pour cette saison, les 8 meilleurs résultats sont retenus pour établir ces classements, à savoir :

- ➔ Les 2 meilleurs en catégorie A
- ➔ Les 2 meilleurs en catégorie B
- ➔ Les 3 meilleurs en catégorie C
- ➔ Le meilleur en catégorie P

3.2 - CLASSEMENTS CLUBS SEINE ET MARNAIS

- ➔ CLUBS (sur 5 coureurs du même club, licenciés, toutes catégories, hommes ou femmes confondues)
- ➔ CLUBS FEMININ (sur 3 femmes du même club, licenciées, toutes catégories confondues)

Ils sont réalisés à partir du cumul des temps. Une seule équipe par club.

Les coureurs devront s'inscrire sous le nom de leur club.

Une équipe classée marquera au moins 1 pt.

Rang	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Course A+	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1
Course A	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	-	-
Course B+	8	7	6	5	4	3	2	1	-	-	-	-
Course B	6	5	4	3	2	1-	-	-	-	-	-	-
Course C +	6	5	4	3	2	1-	-	-	-	-	-	-
Course C	4	3	2	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Course R (*)												

Le nombre de points attribués par une course Relais est fonction de la catégorie à laquelle elle a été classée^(*).

C'est la CDCHS qui définit la catégorie de la course relais en fonction du nombre d'équipes classées lors de l'édition précédente.



REGLEMENT DU CHALLENGE 2013

Les championnats (SEINE ET MARNE ou d'ILE DE FRANCE) 10KM et 21KM ; EKIDEN (éventuellement MARATHON) apportent 2 pts supplémentaires

Pour cette saison, les 8 meilleurs résultats sont retenus pour établir ces classements, à savoir :

2A, 2B, 3C, 1R sont retenus pour ce classement.

3.3 - CLASSEMENTS CLUBS SEINE ET MARNAIS FEMININ

Rang	1	2	3	4	5	6
Course A+	6	5	4	3	2	1
Course A	5	4	3	2	1	-
Course B+	4	3	2	1	-	-
Course B	3	2	1	-	-	-
Course C+	3	2	1	-	-	-
Course C	2	1	-	-	-	-
Course R (*)						

Les championnats (SEINE ET MARNE ou d'ILE DE FRANCE) 10KM et 21KM, EKIDEN (éventuellement MARATHON) apportent 1 pt supplémentaire.

Pour cette saison, les 8 meilleurs résultats sont retenus pour établir ces classements, à savoir :

2A, 2B, 3C, 1R sont retenus pour ce classement.



REGLEMENT DU CHALLENGE 2013

3.2 – CONSTITUTION DES GROUPES 2013

Date	Nom Course	Dist	Label	Groupe	Champ.
03-mars	FOULEES D'ESBLY	15 km		B	
24-mars	FOULEES DAMMARTINOISES	10km	REG	C	
24-mars	COURSE DES MEULIERES	21.1 km	REG	B	
31-mars	LA COURSE DES JONQUILLES	10 km		B	
07-avr	FOULEES LONGPERROISES	10 km		C	
07-avr	FOULEE IMPERIALE DE FONTAINEBLEAU	21.1 km	REG	A	
09-avr	CHAMPIONNATS 77 SUR PISTE 5000M	5000m Fem		P+	Dep
09-avr	CHAMPIONNATS 77 SUR PISTE 1000M	10000m Fem		P+	Dep
14-avr	FOULEES MOUROUSIENNES	10 km		C	
21-avr	EKIDEN DU PAAC	Ekiden	REG	R+	Dep
23-avr	CHAMPIONNATS 77 SUR PISTE 3000M	3000m fem		P+	Dep
23-avr	CHAMPIONNATS 77 SUR PISTE 5000M	5000m fem		P+	Dep
01-mai	FOULEES DE L'AMITIE	21.1 km		C+	Dep
05-mai	FOULEE MORET SEINE ET LOING	10 km	REG	B+	Dep
18-mai	LA NOCTURNE PERTHOISE	15 km		C	
20-mai	FOULEES DE VILLENY	10km		B	
25-mai	FOULEES DE BUSSY MARNE LA VALLEE	10 km	REG	A	
02-juin	FOULEES SAINT BRICOISE	12,500km		C	
02-juin	FOULEES DE ST PATHUS	10 km		C	
07-juin	FOULEE MELUNAISE	10 km	REG	A	
14-juin	LES FOULEES BRIARDES	10km		C	
16-juin	FOULEES NANTEUILLAISE	10km		C	
23-juin	10 KM DE COMBS LAVILLE	10km	REG	B	
30-juin	SEMI MARATHON DE LA GOELE	21,1 km	REG	B	
07-juil	COURISSIMEAUX	10km	REG	B	
14-juil	LES FOULEES DAMMARTINOISES	10 km		C	
04-août	FOULEES DE TORCY	10 km		B	
31-août	FOULEES BOURONNAISES	10 km		C	
08-sept	LES FOULEES DE LA FORET DE BREVIANDE	10 km		B	
08-sept	FOULEES VENDRESSOISES	10 km		C	
15-sept	10KM FORESTIER	10km	REG	A	
22-sept	COURSE DES REMPARTS	16.761 km		A	
20-oct	SEMI MARATHON DU PAYS DE MEAUX	21.1 km	REG	A	
27-oct	FOULEES MONTERELAISES	10 km	NAT	A	



REGLEMENT DU CHALLENGE 2013

4 - POINTS DU REGLEMENT

4.1 - LICENCE

- Les points sont attribués que si le coureur est licencié le jour de la course (la base de données FFA fera foi). Il n'y a pas d'effet rétroactif.
- Durant la période de renouvellement des licences, le coureur en cours de renouvellement sera considéré licencié durant toute cette période.
- Il appartient au coureur, de contrôler la présence de son N° de licence sur le classement. En cas d'absence, il devra porter réclamation auprès de l'organisateur afin que celui-ci rectifie son classement.
- Le coureur dont le N° de licence ne figure pas sur le classement d'une course est considéré comme coureur non licencié. De ce fait, il ne peut prétendre marquer des points aux classements individuels et clubs, pour cette course.
- Le coureur qui s'engage dans une course avec une équipe qui n'est pas son club d'appartenance ne pourra pas marquer des points auxquels il aurait pu prétendre dans les classements individuels et clubs.

4.2 - EGALITE DE POINTS AU CLASSEMENT INDIVIDUEL

En cas d'une égalité de points dans un classement définitif individuel, la 1ère place sera attribuée, par cumul des points réalisés sur les championnats de SEINE ET MARNE de 10KM, 21KM et PISTE (3000m, 5000m, 10000m) éventuellement MARATHON de l'année en cours. Le coureur ayant le plus fort cumul, obtiendra la première place.

4.3 - EGALITE DE POINTS AU CLASSEMENT PAR EQUIPE

En cas d'une égalité de points dans un classement définitif par équipe, la 1ère place sera attribuée, par cumul des points réalisés sur les championnats de SEINE ET MARNE de 10KM, 21KM et EKIDEN éventuellement MARATHON de l'année en cours. L'équipe ayant le plus fort cumul, obtiendra la première place.

4.4 - TRICHERIES

Toutes tricheries (fausse licence, renouvellement non réalisé, fausse affiliation à un club...etc) pourront être sanctionnées, par l'exclusion définitive du coureur ou du club des classements du challenge.



REGLEMENT DU CHALLENGE 2013

4.4 - RECLAMATIONS

Les réclamations devront être formulées par écrit, ou par Internet (hors.stade@cdchs77.com), dans le délai maximum d'un mois, afin qu'elles puissent être examinées par le classeur et éventuellement par la CDCHS77.

5 - RECOMPENSES

(Suivant situation financière et générosité des partenaires)

Le premier ⁽¹⁾ du classement scratch masculin (toutes catégories confondues)

La première ⁽¹⁾ du classement scratch féminin (toutes catégories confondues)

Les premiers ⁽²⁾ du classement SENIOR

Les premiers ⁽²⁾ du classement VETERAN 1

Les premiers ⁽²⁾ du classement VETERAN 2-3-4

Les premières ⁽²⁾ du classement FEMININ

Ainsi que le 1er CADET, JUNIOR, ESPOIR s'ils sont classés dans les 50 premiers du classement senior.

Les 3 premiers CLUBS ainsi que les 3 premiers CLUBS FEMININ

⁽¹⁾ Pas de cumul avec le classement par catégorie.

⁽²⁾ Le nombre dépend de la situation financière et de la générosité des partenaires.

6 - PUBLICATIONS DES CLASSEMENTS

Ils pourront être publiés dans les hebdomadaires "LA REPUBLIQUE DE SEINE ET MARNE" et "LA MARNE", et consultables sur le site Internet de la CDCHS77 (www.cdchs77.com)

Les organisateurs devront récupérer les classements intermédiaires sur le site Internet de la CDCHS et les afficher, sur le lieu de leur manifestation.

Ernest PRINZIVALLI pour la CDCHS77 - REGLEMENT DU CHALLENGE DE SEINE ET MARNE 2012
le 21/12/2012



REGLEMENT DU CHALLENGE 2013

7 - ANNEXES

A1 - Attribution des points en fonction de la place par catégorie

Rang	Cat A	Cat B	Cat C	Cat P
1	50	40	35	35
2	45	35	30	30
3	41	31	26	26
4	37	27	22	22
5	34	24	19	19
6	31	21	16	16
7	28	18	13	13
8	26	16	11	11
9	24	14	9	9
10	22	12	7	7
11	20	10	5	5
12	19	9	4	4
13	18	8	3	3
14	17	7	2	2
15	16	6	1	1
16	15	5		
17	14	4		
18	13	3		
19	12	2		
20	11	1		
21	10			
22	9			
23	8			
24	7			
25	6			
26	5			
27	4			
28	3			
29	2			
30	1			



REGLEMENT DU CHALLENGE 2013

A2 - Attribution des points en fonction de la place par catégorie pour un championnat.

Rang	Cat A	Cat B	Cat C	Cat P
1	70	60	55	55
2	65	55	50	50
3	61	51	46	46
4	57	47	42	42
5	54	44	39	39
6	51	41	36	36
7	48	38	33	33
8	46	36	31	31
9	44	34	29	29
10	42	32	27	27
11	40	30	25	25
12	39	29	24	24
13	38	28	23	23
14	37	27	22	22
15	36	26	21	21
16	35	25	20	20
17	34	24	19	19
18	33	23	18	18
19	32	22	17	17
20	31	21	16	16
21	30	20	15	15
22	29	19	14	14
23	28	18	13	13
24	27	17	12	12
25	26	16	11	11
26	25	15	10	10
27	24	14	9	9
28	23	13	8	8
29	22	12	7	7
30	21	11	6	6
31	20	10	5	5
32	19	9	4	4
33	18	8	3	3
34	17	7	2	2
35	16	6	1	1
36	15	5		
37	14	4		
38	13	3		
39	12	2		
40	11	1		
41	10			
42	9			
43	8			
44	7			
45	6			
46	5			
47	4			
48	3			
49	2			
50	1			



REGLEMENT DU CHALLENGE

A3 - Barème FFA Femmes

	IA	IB	N1	N2	N3	N4	IR1	IR2	IR3	IR4	R1	R2	R3	R4	R5	R6	D1	D2	D3	D4	D5	D6	D7	D8
FEMININES	40	35	30	29	28	26	25	22	19	17	15	14	13	12	11	10	8	7	6	5	4	3	2	1
3000	00:08:53	00:09:05	00:09:20	00:09:35	00:09:50	00:10:05	00:10:20	00:10:40	00:10:50	00:11:00	00:11:10	00:11:20	00:11:30	00:11:45	00:12:00	00:12:15	00:12:30	00:12:45	00:13:00	00:13:20	00:13:40	00:14:10	00:14:40	>
5000	00:15:13	00:15:32	00:16:00	00:16:30	00:17:00	00:17:30	00:18:00	00:18:20	00:18:40	00:19:00	00:19:20	00:19:40	00:20:00	00:20:20	00:20:40	00:21:00	00:21:30	00:22:00	00:22:45	00:23:30	00:24:00	00:25:00	00:26:00	>
10000/10km	00:32:00	00:32:40	00:34:00	00:35:00	00:36:00	00:37:00	00:38:00	00:39:00	00:40:00	00:41:00	00:42:00	00:43:00	00:44:00	00:45:00	00:46:00	00:47:00	00:48:00	00:49:00	00:50:00	00:52:00	00:54:00	00:56:00	01:00:00	>
15km	00:50:00	00:50:45	00:52:30	00:54:00	00:55:30	00:57:00	00:58:30	01:00:00	01:01:30	01:03:00	01:04:30	01:06:00	01:07:30	01:09:00	01:10:30	01:12:00	01:14:00	01:15:30	01:17:00	01:18:30	01:20:00	01:23:00	01:26:00	>
21km	01:01:10	01:11:30	01:14:30	01:17:00	01:19:30	01:22:00	01:24:30	01:26:30	01:28:30	01:30:30	01:32:30	01:34:30	01:36:30	01:38:30	01:40:30	01:42:30	01:45:00	01:47:30	01:50:00	01:52:30	01:55:00	02:00:00	02:05:00	>
42km	02:29:00	02:32:00	02:40:00	02:48:00	02:56:00	03:04:00	03:12:00	03:18:00	03:24:00	03:32:00	03:38:00	03:44:00	03:50:00	03:56:00	04:02:00	04:08:00	04:14:00	04:20:00	02:26:00	04:32:00	04:40:00	04:50:00	05:00:00	>

Toutes performances inférieures à D7 marquent 1 point.

A4 - Barème FFA Hommes

	IA	IB	N1	N2	N3	N4	IR1	IR2	IR3	IR4	R1	R2	R3	R4	R5	R6	D1	D2	D3	D4	D5	D6	D7	D8
MASCULINS	40	35	30	29	28	26	25	22	19	17	15	14	13	12	11	10	8	7	6	5	4	3	2	1
3000	00:07:48	00:07:54	00:08:00	00:08:10	00:08:20	00:08:30	00:08:40	00:08:50	00:09:00	00:09:10	00:09:20	00:09:30	00:09:40	00:09:50	00:10:00	00:10:10	00:10:20	00:10:30	00:10:40	00:11:00	00:11:15	00:11:30	00:11:45	>
5000	00:13:11	00:13:26	00:13:45	00:14:00	00:14:20	00:14:40	00:15:00	00:15:20	00:15:40	00:16:00	00:16:20	00:16:40	00:17:00	00:17:20	00:17:40	00:18:00	00:18:20	00:18:40	00:18:00	00:19:20	00:19:40	00:20:00	00:20:30	>
10000/10km	00:28:00	00:28:30	00:29:00	00:29:45	00:30:30	00:31:15	00:32:00	00:32:45	00:33:30	00:34:15	00:35:00	00:35:45	00:36:30	00:37:15	00:38:00	00:38:45	00:39:30	00:40:30	00:41:30	00:43:00	00:45:00	00:47:00	00:50:00	>
15km	00:43:30	00:44:00	00:44:30	00:45:40	00:46:50	00:48:00	00:49:10	00:50:20	00:51:30	00:52:40	00:53:50	00:55:00	00:56:10	00:57:20	00:58:30	00:59:45	01:01:00	01:03:00	01:05:00	01:07:00	01:11:00	01:14:00	01:18:00	>
21km	01:01:30	01:02:15	01:04:00	01:05:30	01:07:00	01:08:30	01:10:00	01:11:30	01:13:00	01:14:30	01:16:00	01:17:30	01:19:00	01:20:30	01:22:30	01:24:00	01:27:00	01:30:00	01:33:00	01:37:00	01:41:00	01:45:00	01:50:00	>
42km	02:10:00	02:12:30	02:15:00	02:20:00	02:24:00	02:28:00	02:32:00	02:36:00	02:40:00	02:44:00	02:48:00	02:53:00	02:58:00	03:03:00	03:08:00	03:14:00	03:20:00	03:26:00	03:34:00	03:42:00	03:50:00	04:00:00	04:10:00	>

Toutes performances inférieures à D7 marquent 1 point.